Image not found or type unknown

# chauffage insufisant d'un bien loué

Par **hilton**, le **25/05/2009** à **18:20**

bonjour,
je suis locataire d'une maison
je me suis plainte de l'insuffisance du chauffage électrique
les propriétaires ont rajoutés des convecteurs
je n'ai plus froid mais ma facture d'électricité a doublée
puis-je me faire rembourser l'augmentation par le propriétaire

merci h.

Par **ardendu56**, le **26/05/2009** à **13:23**

hilton, bonjour

Non, vous n'avez aucun recours.
Désolée pour cette réponse mais ce serait trop simple de mettre du 20° dans les pièces et de faire payer le propriétaire.
Le problème serait plutôt un défaut d'isolation.

Bon courage à vous.

Par **hilton**, le **26/05/2009** à **18:37**

merci beaucoup de votre réponse, la maison est effectivement très mal isolée, elle a été construite dans les années 60, dans quelle mesure je peux les obliger à faire des travaux d'isolation puisque nous avons maintenant assez de radiateurs (ils nous les ont remboursés)
merci d'avance Hilton

Par **ardendu56**, le **26/05/2009** à **19:35**

hilton, re bonsoir

Vous pouvez demander à votre bailleur de faire ces travaux ou mieux de les prévoir pour

l'hiver; ils auraient le temps de se retourner.
Tenter l'amiable, c'est la seule solution.
Bon courage à vous.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés